



MINISTÈRE DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT,
DE LA DÉCENTRALISATION ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

INTERNATIONAL

La DGAFP et la coopération internationale administrative



REPÈRES DGAFP

La DGAFP et la coopération internationale administrative

La Direction générale de l'administration et de la fonction publique bénéficie d'un positionnement stratégique pour l'ensemble des thématiques liées à l'administration publique, la modernisation de l'État et la gouvernance.

L'expertise de la DGAFP sur son cœur de métier (la gestion des ressources humaines au sein des administrations publiques), incite de nombreux pays à solliciter des échanges et des retours d'expériences issus de nos pratiques et de nos réformes.

La DGAFP souhaite mener une action significative à l'international dans le cadre de partenariats diversifiés. Son axe stratégique est d'intensifier ses relations de coopération avec ses partenaires privilégiés, notamment l'Éna et les IRA, l'ADETEF et le MAE.

Quels objectifs ?

- Répondre à des besoins d'assistance technique dans le cadre de programmes de gouvernance administrative gérés avec ses partenaires français et étrangers.
- Mettre à disposition des ministères une base de connaissance sur les bonnes pratiques RH dans les secteurs public, privé et à l'international.
- Mettre en valeur l'expertise française dans le domaine de la gouvernance notamment de la gestion des RH publiques.
- Échanger avec les partenaires français et étrangers sur les bonnes pratiques et les questions d'actualité dans le domaine des ressources humaines.
- Encourager l'ouverture des parcours professionnels vers une dimension internationale.

Quels enjeux ?

- Conforter la DGAFP dans son rôle de contributeur aux groupes de travail nationaux et européens et aux missions d'expertise internationale.
- Promouvoir l'expertise française en matière de ressources humaines et de renforcement des capacités administratives et s'inscrire dans une politique d'influence extérieure en la diffusant dans le cadre de projets multilatéraux.

Le bureau de l'expertise internationale, de la prospective et de l'analyse comparative des politiques de ressources humaines, de la DGAFP :

- Pilote, en lien avec la Direction interministérielle pour la modernisation de l'action publique, une mission de coopération administrative en matière de gouvernance, des ressources humaines ;
- Assure une fonction de veille sur les évolutions de l'emploi public et de pratiques innovantes ;
- Effectue une veille documentaire sur la fonction publique en France et à l'étranger.

Présentation d'étude comparative des bonnes pratiques RH dans les secteurs public et privé en France et à l'international



Les actions de coopération internationale administrative de la DGAFP

La coopération bilatérale

• Les accords de coopération

Il s'agit d'accords signés dans le domaine de la coopération administrative. Suivant les cas, ces accords qui engagent la DGAFP peuvent avoir été conclus par le (ou la) ministre des affaires étrangères, le (ou la) ministre en charge de la fonction publique ou par le DGAFP.

• L'accueil de délégations étrangères

La DGAFP accueille des délégations étrangères, soit à la demande de ses partenaires, soit de sa propre initiative.

Cela lui permet de répondre à un intérêt soutenu pour les expériences françaises en matière de réforme de l'État, de modernisation de l'action publique et de gestion des ressources humaines.

La coopération multilatérale

• Le jumelage (Union européenne)

Le jumelage est un outil de coopération géré par la Commission européenne, utilisé dans le cadre de l'instrument de préadhésion (IPA) et de l'instrument européen de voisinage et de partenariat (IEVP). L'objectif global est de renforcer les capacités institutionnelles des pays ciblés. Le jumelage est un outil à privilégier par la DGAFP. Il constitue un véritable atout à la fois pour le pays bénéficiaire et pour les Etats membres impliqués dans le projet.

• Le consortium

La DGAFP a vocation à s'associer avec des partenaires des secteurs public et privé pour répondre à des appels d'offre émis par les bailleurs internationaux.

• Les autres actions

La DGAFP participe occasionnellement à des actions de coopération financées par des organisations internationales telles que la Banque mondiale ou la Banque européenne de reconstruction et de développement (BERD).

Exemple : mission d'expertise réalisée en 2011 en République du Congo sur le Répertoire interministériel des métiers de l'Etat (RIME).

350
fonctionnaires reçus en provenance de **30**
pays différents

40
délégations étrangères en visite d'étude ou formation

Suivi d'accords conclus avec plus de **15**
pays et collaboration régulière
avec près de **50** pays dans le monde

Implication dans **2** programmes
d'échange de fonctionnaires

1 lettre d'information dédiée
« La lettre de l'Ecole de la GRH-Ressources »

Partenaire des **39**
écoles du Réseau des écoles de
service public en France (RESP)

Quelques chiffres

Chiffres 2012

Les principaux partenaires de la DGAFP

- Ecole nationale d'administration (Ena)
- Instituts régionaux d'administration (IRA)
- Ministère des Affaires étrangères (MAE)
- Association pour le développement des échanges en technologie économique et financière (ADETEF)
- France expertise internationale (FEI)
- Pays membres de l'UE
- Réseau européen des administrations publiques (EUPAN)
- Directions générales de la Commission européenne
- Comité sectoriel de dialogue social pour les administrations des gouvernements centraux (CSDS)
- Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

Le réseau Emploi public et management de l'OCDE

La DGAFP coopère étroitement avec l'OCDE en participant au comité gouvernance publique (et plus particulièrement avec le réseau Emploi public et management).

Cela lui permet de réaliser des études comparatives portant sur des pays de niveau de développement comparable à la France.

Participation au réseau des administrations publiques européen (EUPAN)

La France est représentée par la DGAFP au sein du réseau européen des administrations publiques des 27 États membres de l'UE [réseau EUPAN - European Public Administration Network], qui constitue un lieu stratégique d'échange de bonnes pratiques. L'investissement dans ce réseau permet à la DGAFP de valoriser les approches françaises en matière de RH en administration publique et d'enrichir sa réflexion sur les expériences étrangères.



Participation au Comité sectoriel européen de dialogue social pour les administrations des gouvernements centraux (CSDS)

La DGAFP représente également la France au sein du Comité sectoriel européen de dialogue social pour les administrations des gouvernements centraux auprès de la Commission européenne. Créé en décembre 2010, ce comité regroupe pour la partie employeur 10 États membres (rassemblés au sein d'EUPAE - European Public Administration Employers - Belgique, France, Espagne, Grèce, Italie, Luxembourg, Roumanie, République tchèque, Royaume-Uni et Slovaquie) et les 27 pays membres pour la partie des représentants syndicaux (fédérés au sein de TUNED - Trade Unions' National and European Delegation).

La France assure la vice-présidence de la partie employeur du comité (EUPAE), au côté de la Belgique, présidente.

L'implication dans ce comité permet à la France d'être consultée sur tout projet de réglementation communautaire susceptible d'avoir un impact sur la législation française.

A titre d'exemple les travaux du comité ont abouti en 2012 à un accord cadre intitulé : « Pour un service de qualité dans les administrations des gouvernements centraux ».

Les actions de coopération de la DGAFP auprès de ses partenaires privilégiés sont construites en adéquation avec les politiques de développement de l'Union européenne et des autres bailleurs avec pour objectif à moyen terme l'établissement de partenariats multilatéraux. Elles s'articulent autour de cinq grands axes :

- Approfondir la coopération avec les partenaires historiques de la France dans les pays du pourtour méditerranéen, notamment l'Algérie, le Maroc et la Tunisie.
- Entretenir les contacts engagés auprès d'autres acteurs clés du dialogue euro-méditerranéen, notamment l'Égypte, la Jordanie, le Liban et la Turquie.
- Renforcer les liens privilégiés avec l'Afrique subsaharienne.
- Assurer la continuité de la collaboration avec les pays émergents, notamment d'Asie du Sud-Est.
- Maintenir un échange suivi avec les pays et régions développés, notamment l'Allemagne et le Québec.

Expertise et assistance technique

La DGAFP sollicite ses bureaux métiers sur les thèmes suivants :

- Réforme statutaire et nouvelles lois relatives à l'administration publique
- Système de recrutement
- Parcours professionnel et formation continue
- Performance dans la gestion des ressources humaines
- Administration électronique
- Dialogue social
- Code de déontologie et politique de transparence dans l'administration publique
- Accompagnement à l'intégration européenne
- Référentiel métiers, référentiel compétences et gestion prévisionnelle des effectifs et des compétences (GPEC)
- Rémunération et valorisation des résultats

→ Pour l'accueil de délégations étrangères

- Présenter les réformes instruites et réalisées par les bureaux métiers

Exemple : en 2012, accueil d'une délégation du Brésil sur l'organisation de la formation initiale et les concours dans la fonction publique française – RH2.

→ Pour effectuer des missions à l'étranger

- Missions de prospection, d'identification et d'analyse des besoins de coopération
- Missions d'assistance et d'expertise technique

Exemple : en 2012, mission d'assistance technique au Vietnam sur la méthodologie de détermination des profils de compétences – RH1.

→ Pour capitaliser sur les expériences étrangères

- Analyses et études comparatives

Exemple : en 2012, élaboration d'un module franco-québécois de sensibilisation des fonctionnaires au développement durable – RH4 – en lien avec le ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

→ Pour développer un réseau d'expertise interministériel et international

Exemple : en 2011, mission d'expertise sur le système de rémunération en Égypte – PS1.

La DGAFF et la coopération internationale administrative

La Direction générale de l'administration et de la fonction publique bénéficie d'un positionnement stratégique pour l'ensemble des thématiques liées à l'administration publique, la modernisation de l'État et la gouvernance.

L'expertise de la DGAFF sur son cœur de métier (la gestion des ressources humaines au sein des administrations publiques), incite de nombreux pays à solliciter des échanges et des retours d'expériences issus de nos pratiques et de nos réformes.

La DGAFF souhaite mener une action significative à l'international dans le cadre de partenariats diversifiés. Son axe stratégique est d'intensifier ses relations de coopération avec ses partenaires privilégiés, notamment l'Éna et les IRA, l'ADETEF et le MAE.

RAPPORT ANNUEL

Le Rapport annuel sur l'état de la fonction publique présente, dans la partie « Politiques et pratiques de ressources humaines », les grands axes de gestion des ressources humaines et, dans la partie statistique « Faits et chiffres », un bilan social de la fonction publique, dont sont issues les brochures « Chiffres-clés » et « Tableau de synthèse ».

OUTILS DE LA GRH

Destinée en priorité aux gestionnaires des ressources humaines, cette collection regroupe de nombreux outils d'aide au pilotage utilisés au quotidien par les services RH. Le Répertoire interministériel des métiers de l'État (Rime), le Dictionnaire des compétences, des guides ponctuels, le kit « Démarches, outils et acteurs de la mobilité » à titre d'exemples, en font ainsi partie.

POLITIQUES D'EMPLOI PUBLIC

Les publications regroupées au sein de cette collection traitent tous les thèmes rattachés à la gestion prévisionnelle des ressources humaines, de la gestion des connaissances à celles des compétences. Elle propose également les protocoles d'accord issus des négociations avec les organisations syndicales représentatives de la fonction publique.

LES ESSENTIELS

Cette collection - destinée à un large public - rassemble sous forme de fiches ou de livrets pédagogiques, les informations concernant le recrutement, les concours, les carrières, la formation et, au sens large, tous les aspects du parcours professionnel des agents de la fonction publique.

STATISTIQUES ET RECHERCHES SUR LA FP

Cette collection est déclinée en quatre sous-collections, destinées aux décideurs, gestionnaires, statisticiens et chercheurs : « Stats rapides » présente des indicateurs et premiers résultats ; « Point Stat » livre une analyse synthétique des résultats d'enquêtes et d'études statistiques en quelques pages ; « Documents et méthodes » propose des points d'étape sur des travaux de recherche et de méthodologie ; « Études, recherche et débats » présente des analyses approfondies, aussi bien quantitatives que qualitatives.

REPÈRES DGAFF

Cette collection regroupe tous les documents, à usage interne ou externe, qui présentent et visent à faire connaître la DGAFF et ses missions.